



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	17
Représentés :	2
Abstention :	0
Exprimés :	19
POUR :	19
CONTRE :	0

2026/63

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le 15/09/2026

ID : 087-218710705-20260908-DL_2026_63-DE

**EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le huit septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de M. Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : 3 septembre deux mil vingt-six.

Présents : MM. Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, M. Quette Pierre, Mme Lecointre Marie-France, M. Moulaine Charles, Mmes Gaspard Céline, Boulesteix Myriam, Malric Claire, Bruyère Nathalie, Piralla Sandra, MM. Mazin Clément, Crespy Benjamin, Détienne Aurélien, Tronche Imanol

Absents excusés : M. Pagnou Pascal donne procuration à M. Ruaud Jean-Luc, Mme Reauly Paola donne procuration à M. Quette Pierre

Secrétaire de séance : M. Tronche Imanol

Objet : Règlement intérieur du Conseil municipal des enfants et des jeunes

Monsieur Détienne Aurélien donne lecture de la proposition du règlement intérieur du Conseil municipal préalablement transmis le 4 septembre 2026.

Il précise que cette trame est le fruit d'un travail commun avec Madame Chaumont Marie-Claude, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et sociales.

Après quelques modifications, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition et le règlement annexé à la présente délibération qui permet la mise en place du Conseil municipal des enfants et des jeunes.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 14 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Imanol Tronche

Monsieur le Maire,
Laurent Bila.

